

Initiative pour l'avenir des grands fleuves

La place du fleuve dans l'atténuation et l'adaptation de nos sociétés au changement climatique.

Le changement climatique représente une menace réelle pour l'aménagement et la mise en valeur durable des ressources en eau des bassins versants à travers le monde. Aussi, les acteurs de la communauté scientifique du secteur Climat/Eau sont unanimes sur le fait que les principaux bassins versants en Afrique et dans d'autres régions tropicales seront parmi les plus touchés à des degrés divers par les fluctuations climatiques.

Par ailleurs, le niveau très élevé d'interdépendance entre les pays d'Afrique de l'Ouest à l'égard de l'eau, représente à la fois une formidable opportunité de Coopération et d'Intégration entre pays riverains mais aussi une source potentielle de tensions et de conflits. Par conséquent, il est nécessaire de réduire la vulnérabilité actuelle face à la variabilité et au changement climatiques et d'envisager différentes options d'adaptation possibles pour prévenir ou gérer le cas échéant le pire des scénarios.

Aussi, durant ces dernières décennies, la dégradation des bassins versants et des terres par exemple dans les différents Pays d'Afrique de l'Ouest, à tendance à compromettre de manière significative la capacité des écosystèmes à fournir, maintenir et réguler les fonctions et services essentiels, y compris la résistance à la variabilité climatique et aux catastrophes naturelles.

Cette situation a amené les autorités politiques des pays concernées, à créer dans les années 1970 à 1980, des Organismes de Bassins en tant que cadre institutionnel à travers lequel les solutions idoines devaient être conçues et mises en œuvre pour faire face au problème. Cette option qui s'est révélée à l'application très pertinente parce qu'ayant permis aux Etats riverains de mettre en synergie leurs moyens humains et financiers pour co-gérer des cours d'eau en partage, investir en ensemble pour réaliser des infrastructures et partage les bénéfices suivant une clé de répartition des coûts et charges. C'est l'exemple de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) créé en mars 1972 par la Malï, la Mauritanie et le Sénégal. Ils ont été rejoints par la Guinée en 2006.

L'expérience de la mise en œuvre de cette réponse qui consiste à réaliser des aménagements structurants dans un bassin versant, nous enseigne que la planification de l'adaptation au Changement Climatique doit être basée entre autres, sur l'exploitation des dernières informations scientifiques disponibles concernant le climat et les scénarios d'impacts, afin d'identifier et de gérer les risques éventuels et les vulnérabilités préconisées à court, moyen et long termes. L'acquisition de ces connaissances scientifiques indispensables implique la mise en place de Systèmes de Monitoring performants.

A ce propos, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, les constats suivants ont pu être faits au niveau de l'Afrique de l'Ouest : lors des cinquante dernières années, les bassins versants d'Afrique de l'Ouest ont tous connu une réduction substantielle de la moyenne pluviométrique et une baisse des volumes d'eau qui transitent dans les grands cours d'eau tels que les fleuves Niger, Sénégal, Gambie, Volta, etc. Plusieurs publications confirment cette tendance avec des périodes de forts déficits en 1972-73, 1982-84 et en 1997. Une analyse historique des séries pluviométriques montre une tendance claire du déplacement des isohyètes vers le sud qui reflète une diminution des précipitations à travers l'Afrique de l'Ouest avec des saisons de pluies plus courtes suivies de longues périodes de sécheresse pendant lesquelles l'évaporation et l'évapotranspiration atteignent des niveaux maximums (CSAO-SWAC et al., 2008; CRDI,2007). Une réduction